

FICHE DE PRESENTATION – TROPHEE D'INTERET GENERAL#

Porteur de la réalisation

Thomas Automobiles

Ville, département

Vieux-Thann (68)

Intitulé de l'action

Le garagiste engagé

Message essentiel

L'entreprise de cinq personnes a réalisé des investissements allant parfois au-delà de la réglementation : fontaine de dégraissage biologique, stockage sécurisé des produits et déchets dangereux, traitement des eaux de ruissellement... Une démarche responsable !

Détail de l'action

L'entreprise Thomas, 5 salariés, assure une double activité celle de la réparation automobiles, et celle de la démolition de véhicules hors d'usage par démontage en vue de récupérer et de vendre les pièces utilisables. En 2011, elle a réparé 700 véhicules, accueilli 170 véhicules accidentés en cours d'expertise par les assurances et traité 200 véhicules hors d'usage avant transfert à une unité de broyage.



Crédit photo : AERM/N. Leblanc#

Afin de lutter contre la pollution toxique de son activité économique qui se caractérisait par l'utilisation de solvants ou par ruissellement d'eaux souillées sans pré-traitement vers le réseau d'assainissement, l'artisan a réalisé depuis 2011, différents investissements :

- installation d'une fontaine de dégraissage biologique pour le nettoyage des pièces mécaniques,
- mise en conformité du stockage des déchets dangereux (7 tonnes en moyenne : huile, liquide de frein, liquide de refroidissement et de lave glace, batterie, filtre à huile) avant enlèvement par un collecteur spécialisé,
- mise en conformité de l'aire de stockage des véhicules accidentés et en attente d'expertise,
- collecte et traitement des eaux de ruissellement du site sur 2 zones distinctes (via un déboureur et un séparateur à hydrocarbures),
- mise en place d'un confinement des eaux d'incendie.

L'ensemble de cette démarche et des efforts consentis confèrent à ce professionnel un caractère singulier.

Pour compléter son engagement, Thomas Automobiles a adhéré à l'opération « 0 pesticide » menée par la communauté de communes du Pays de Thann par des aménagements paysagers favorisant la biodiversité.

#